

Québec, le 26 juin 2017

Monsieur Jean-François Gauthier
Rio Tinto
100, St-Joseph, bureau 104
Alma, Québec G8B 7A6

Objet : Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 9,10 et 11 mai sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires et vous soumet les questions suivantes :

Pour favoriser la faune aquatique qui utilise les milieux riverains, le ministère de la Faune, des Forêts et des parcs (Voir DQ10.1) propose de devancer l'atteinte du niveau de 13 pieds (échelle de Roberval) au tout début de mai et du niveau de 16,5+ pieds vers la fin de la première semaine de mai, soit environ 10 jours plus tôt que pour la période 1992-2014 en moyenne. Cela pourrait-il être pratiqué par RTA et quels impacts cela aurait-il sur la gestion hydrique du lac Saint-Jean au printemps, des points de vue production hydroélectrique et sur les risques de dépasser les niveaux de 16,5 pieds, 17 pieds et 17,5 pieds en cas de précipitations abondantes à cette période et de fonte rapide de la neige au sol?

Ce même ministère propose un marnage estival de 4 pieds entre juin et juillet, après une période de hautes eaux de 35 à 40 jours. Avec un niveau maximal de 16,5 pieds, cela signifie de rapidement abaisser le niveau du lac à 12,5 pieds au début de juillet. Avec un niveau maximal de 17 pieds, cela donne 13 pieds. Quelles seraient les implications sur la gestion hydrique du lac Saint-Jean en période estivale et sur la production hydroélectrique? Sur la navigation? Sur la villégiature? Sur l'efficacité des structures (épis, enrochements, etc.) existantes pour stabiliser les berges du lac?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 30 juin prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Gauthier, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cloutier
Coordonnatrice du Secrétariat de la commission